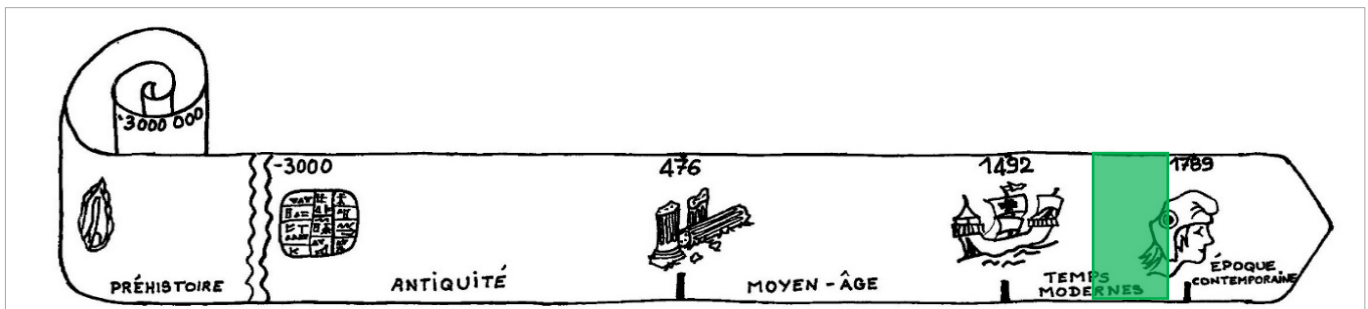


HISTOIRE CM1 : Comment Louis XIV gouverne-t-il la France ?

I) Je me situe dans le temps



II) Je m'interroge

Questionnaire :

N'oublie pas d'indiquer le document dans lequel tu trouves la réponse et de répondre par une phrase.

- Que ne permet plus l'édit de Fontainebleau ?
- Qui est le grand-père de Louis XIV ?
- Qui paient les impôts pendant le règne de Louis XIV ?
- Est-il agréable de vivre à Versailles ? Pourquoi ?
- A quel âge Louis XIV devient-il roi ?

- Doc F : L'édit ne permet plus la pratique de la religion protestante.
C'est une révocation de l'édit de Nantes.
- Doc B : Henri IV est le grand-père de Louis XIV.
- Doc H : C'est le Tiers-état qui paye les impôts.
- Doc G : Il n'est pas très agréable d'être à Versailles car il y fait froid et on est toujours en représentation.
- Doc B : Il a 5 ans.

III) Je propose ma réponse

Chaque élève réfléchit à sa réponse à la question principale.

IV) Je retiens

Louis XIV n'a que 5 ans quand il devient roi de France en 1643. Jusqu'en 1661, c'est le cardinal Mazarin qui gouverne le royaume sous la régence d'Anne d'Autriche. À sa mort, Louis XIV décide de diriger seul la France.

C'est un roi absolu de droit divin, il considère que seul Dieu est au-dessus de lui et peut le juger. C'est un roi catholique, tous ses sujets doivent donc l'être et pour cela, il révoque l'édit de Nantes.

Pour dominer la noblesse, à qui il ne fait pas confiance depuis la Fronde, il installe la cour loin de Paris, à Versailles, dans un château qu'il a fait construire pour célébrer sa majesté et où il distribue les « honneurs » aux courtisans les plus dociles. Pour contrôler les intellectuels, il crée les Académies et offre des pensions.

Pendant que le Roi et sa cour s'amuse dans le luxe de Versailles, les Français meurent de faim et vivent dans la plus grande misère, accablés par les guerres, les impôts et les mauvaises récoltes.

À la mort de Mazarin, le Royaume de France était prospère. À la mort de Louis XIV en 1715, il est ruiné et de nouvelles idées commencent à se faire entendre.

vocabulaire :

- *monarchie absolue* : régime politique dans lequel le chef de l'état est un roi héréditaire qui détient tous les pouvoirs.
- *héréditaire* : de père en fils
- *la Fronde* : révolte des nobles contre Mazarin, Anne d'Autriche et le petit roi
- *régence* : gouvernement de la France confié à un proche du roi (mère, oncle, cousin) en attendant sa majorité.
- *courtisan* : noble qui compose la cour du Roi, le flattant pour obtenir une faveur
- *pension* : somme versée par le Roi régulièrement
- *disette* : famine